

ÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MINDOUROU

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MINDOUROU COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.MROU/CIPM/2026 Du
En procédure d'urgence POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR AGRICOLE DANS
LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
(Lot unique)

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2026 -

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'achat d'un tracteur agricole dans la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit :

Désignation du matériel	Montant TTC
Achat d'un tracteur agricole	50 500 000

2- , CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La prestation objet du présent Appel d'Offres porte sur l'achat d'un tracteur agricole dans la Commune de MINDOUROU,

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

La prestation objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public EXERCICE 2026.

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune DE MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à la **Recette Municipale de MINDOUROU.**

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie DE MINDOUROU, au plus tard le **22/06/2026** à **10** heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C.MROU/CIPM/2026 Du
25 MAI 2026 POUR L'ACHAT D'UN TRACTEUR AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE
MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique)
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur d'un montant de **1% du montant prévisionnel du (des) lot (s) sollicité (s)**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune DE MINDOUROU le 22/06/2026 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

9.1. Critères éliminatoires :

1. Absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission ou non-conformité de cette dernière notamment entre autres l'absence de timbre, l'absence de mention manuscrite de l'Établissement financier émetteur, l'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte de la somme requise en numéraire au titre du cautionnement ;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Descriptif Technique non-conformes ;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail du prix unitaire non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres.

6.1. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2023; 2024 et 2025..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques..... Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

N.B : Seuls les soumissionnaires qui auront remplis la totalité des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit 505 000 (cent cinq mille) Francs CFA.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administratives seront jugées conformes ;
- 2- Techniques seront jugées conformes et auront remplis la totalité des critères de qualifications ;
- 3- Financières après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, seront jugées conformes aux dispositions du CCTP et classées la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MINDOUROU aux numéros de téléphones : 673 297 055/699 090 388.
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

- ✓ DDMINMAP/HN ;
- ✓ CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPMP-MINDOUROU ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

MINDOUROU, le **25 MAI 2026**

Le Maire, Maître d'Ouvrage

Autorité Contractante


M Lengle Ntuh Richard
Maire de la Commune
de MINDOUROU